DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance

Nombre de présents : 29
Nombre de représentés : 07
Nombre de votants : 36

OBJET

Affaire n°2016-191

ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN INDIEN (AVCOI)

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 novembre 2016 et affichée le 30 novembre 2016.

- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le : 14 DEC 2016

LE MAIRE

COMMUNE DU PORT REUNION

Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 6 DECEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le mardi six décembre, le Conseil municipal du Port s'est réuni à la Mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne Laure Boyer.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Dalila Mahé 2ème adjointe, Mme Annie Mourgaye 5ème adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint, Mme Cala M'Rhéhouri 7ème adjointe, Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe, M. Jean-Claude Maillot 9ème adjoint, M. Armand Mouniata 10ème adjoint, M. Sergio Erapa 11ème adjoint, M. Faustin Galaor, M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, Mme Karine Mounien, M. Wilfrid Cerveaux, Mme Karine Infante, M. Brandon Incana, Mme Bibi-Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, Mme Mikaëla Latra, Mme Sabine Le Toullec, Mme Mémouna Patel, M. Daniel Vassinot, M. Henry Hippolyte, M. Patrick Jardinot.

Absents représentés : Mme Paulette Lacpatia 1ère adjointe (par M. Olivier Hoarau Maire), M. Bernard Robert 3ème adjoint (par Mme Karine Mounien), Mme Jasmine Béton 4ème adjointe (par M. Fayzal Ahmed Vali 6ème adjoint), M. Jean Hubert M'Simbona (par M. Alain Iafar), Mme Catherine Gossard (par Mme Annick Le Toullec 8ème adjointe), Mme Dorisca Tiburce (par Mme Bibi-Fatima Anli), Mme Valérie Auber (par M. Patrick Jardinot).

Arrivé (s) en cours de séance : M. Fayzal Ahmed Vali (17h21).

Départ (s) en cours de séance : M. Henry Hippolyte (18h05), Mme Mikaëla Latra (18h46).

Absent (s): M. Hary Auber, M. Patrice Payet, Mme Firose Gador.

.....
.....

Affaire n°2016-191

ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN INDIEN (AVCOI)

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le partenariat entre l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) et la Commission Européenne pour la période 2015-2020,

Vu les statuts de l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien,

Vu l'avis favorable des commissions « Finances et Affaires Générales » du 28 novembre 2016,

Vu le rapport présenté en séance le 6 décembre 2016 relatif à l'adhésion de la Ville à l'Association des Villes et Communes de l'Océan Indien (AVCOI),

Après avoir délibéré et à la majorité (2 abstentions : M. Jardinot et Mme Auber),

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'AVCOI,

Article 2 : d'autoriser le règlement du montant de cette adhésion pour 2016 soit 1500 euros,

Article 3 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à représenter la Ville au sein de l'AVCOI,

Article 4 : d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE

COMMUNE DU PORT 97420 REUNION

Olivier HOARAU

ADHESION A L'ASSOCIATION DES VILLES ET COMMUNES DE L'OCEAN INDIEN (AVCOI)

Le présent rapport a pour objet de valider le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Le Port à l'Association des Villes et Communes de l'Océan indien (AVCOI).

Plusieurs villes des Comores (Domoni, Mutsamudu, Moroni), de Madagascar (Antananarivo, Antsirabé, Diego Suarez, Toamasina), de l'île Maurice (Port Louis, Curepipe, Beau Bassin Rose Hill), de la Réunion (St Denis, La Possession, Le Port), de Mayotte (Mamoudzou) et des Seychelles (Victoria) se sont rassemblées au sein de l'AVCOI le 30 août 1990 à Antananarivo afin de renforcer leurs liens de coopération. Cette association a conduit entre 1990 et 2012 de nombreuses activités liées au rapprochement des jeunes, des acteurs économiques, aux échanges d'expérience en matière d'environnement, de gestion de l'eau.

Depuis février 2012, l'Association était en sommeil jusqu'à la dernière réunion, organisée à St Denis les 5 et 6 février 2016, sous l'égide de l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF), dont plusieurs maires de l'Océan indien sont également membres. Cette rencontre a souligné la volonté des communes participantes de renforcer leur coopération et de relancer l'AVCOI avec le soutien de la Commission européenne.

En effet, l'AIMF a signé avec la Commission Européenne un accord de développement pour la période 2015-2020 qui vise à renforcer l'autonomisation des autorités locales et leur prise en compte au niveau sous régional et mondial. C'est dans ce cadre que l'AVCOI bénéficie d'un financement européen jusqu'en mai 2018 pour porter des actions concrètes et structurantes autour du développement des liens entre les villes de l'Océan Indien en vue de renforcer la capacité d'action des maires en matière de coopération régionale.

Les premières actions envisagées portent sur le renforcement des échanges entre les membres de l'AVCOI ainsi que le partage d'expérience en matière de gestion des déchets en milieu insulaire.

Conformément aux principes adoptés par Le Port en matière de coopération régionale, il est proposé au Conseil municipal que la Ville de Le Port renouvelle son adhésion à l'AVCOI, présidée par Mme MOUSTACHE BELLE, Maire de Victoria, afin de participer aux travaux et aux décisions de l'Association et pouvoir proposer des actions dans le cadre du programme européen porté par l'AIMF.

Le montant de l'adhésion 2016 pour Le Port est de 1500 euros

Au regard de ces éléments, il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le renouvellement de l'adhésion à l'AVCOI,
- de régler le montant de cette adhésion pour 2016 soit 1500 euros,
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à représenter la Ville au sein de l'AVCOI,
- d'autoriser le Maire ou tout adjoint habilité à signer les documents y afférents.

Affaire suivie par la Direction de la Cohésion Economique et Sociale